





KONINKLIJKE BELGISCHE HOCKEY BOND VLAAMSE HOCKEY LIGA

Procès-verbal de l'Assemblée Générale ordinaire de l'ARBH-Asbl du 17 juin 2023

L'Assemblée Générale ordinaire de l'ARBH s'est tenue à l'Antwerp Expo, Jan Van Rijswijcklaan 191 à 2020 Anvers en présence des représentants des clubs. Les différents votes se sont déroulés via le système électronique Election Runner. Nous remercions Benoit Maerten (Merode) et Pierre Dopchie (Green Devils) de leur présence en tant que scrutateurs, afin de contrôler le bon déroulement de l'AG.

1. Allocution du président de l'ARBH

Patrick Keusters souhaite la bienvenue à tous et met en avance l'importance des élections des nouveaux organes d'administration au sein des ligues et de l'ARBH.

Patrick souhaite remercier Jacques Lechat pour tout son dévouement au sein de l'ARBH durant toutes ces années dans divers rôles, tel que manager des Red Lions au encore comme administrateur VHL et de l'ARBH.

Patrick insiste sur l'unité de la fédération et sur le fait que l'union fait la force dans le sport, des tensions communautaires risquent de nuire à notre sport en général.

Il se réjouit également de la bonne collaboration avec les clubs dans divers dossiers tel que la réforme indoor (approuvée à l'AGE de mars), le championnat junior masters qui aura bien toujours lieu ou encore les amendes qui ont été analysées. Les prochains mois nous pencherons sur l'Open League et analyserons la possibilité d'introduction d'une Coupe de Belgique.

Plusieurs articles seront soumis au vote dont l'introduction de la licence en N1 et N2, ce qui nous semble approprié pour contribuer au Fair Play financier, ou encore le fonctionnement du parquet.

Quant à nos équipes nationales, nos dames ont obtenu une sixième place au championnat du monde ce qui nous rend fort optimistes pour le CE et les JO. Nous sommes également ravis, grâce à l'aide de Belfius d'introduire les mêmes barèmes salariaux pour nos Red Panthers que pour nos Red Lions.

Quant à ces derniers ils ont obtenu une magnifique médaille d'argent au championnat du monde en perdant en finale de toute justesse aux SO face à l'Allemagne. De plus ils ont remporté le challenge Fair-Play en n'ayant été sanctionnés d'aucune carte jaune ni rouge durant tout le tournoi.

Le mois de novembre fût riche en évènements, tout d'abord nous avons obtenu l'organisation avec nos voisins hollandais de la Coupe du Monde dames et hommes en 2026 et puis la déception de la non-élection de Marc Coudron à la présidence de la FIH. Ceci dit Patrick a entre-temps déjà eu l'occasion, ensemble avec les présidents des principales nations européennes, de rencontrer le nouveau président Tayyab Ikram pour des discussions constructives et rassurantes quant à l'avenir.







KONINKLIJKE BELGISCHE HOCKEY BOND VLAAMSE HOCKEY LIGA

2. Vérification des pouvoirs

Administrateurs:

Patrick Keusters - Yves Henet - Ilse Haest - Marie Brasseur - Christophe

Denayer - Jacques Lechat - Anouk Raes - Nicolas Dassonville

Excusé:

Yves De Decker

Les clubs suivants étaient représentés :

LFH: Amicale/Anderlecht - Andenne - Ascalon - Bayard - Daring - Embourg - Hannut - (Huy) - Ixelles - Jaguar Perwez - La Louvière - Langeveld - (Lara) - (Leopold) - Louvain-la-Neuve - Lynx - Namur - Old Club - Ombrage - Oree - Parc - Pingouin - Primerose - Racing - Rasante - Rix - Uccle Sport - Waterloo Ducks - (Wolvendael) - Wellington - White Star - Zaid.

VHL: Aalst - Antwerp - Baudouin - (Beerschot) - Beveren - Blackbirds - Blue Lions - Blue Sox - Braxgata - Brugge - Dender - Dendermonde - Dragons - Eclair - Gantoise - (Genk) - Herakles - Hermes - Hoegaarden - Indiana - Isca - Keerbergen - Leuven - Lokeren - Mechelse - Meetjesland - Merode - Mol - Neo HC Mechelen - Noorderkempen - Olympia - Roeselaere - St-Georges - Stix - Sint-Truiden - Taxandria - Victory - Vrijbroek.

Etaient donc présents:

82 clubs sur 104, représentant 245 voix sur un total de 278.

3.Approbation du PV du 21/3/2023

1. Approbation du PV du 21/03/2023

Il n'y a pas eu de remarques, ni de questions par rapport au PV de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 21 mars 2023. L'approbation a été soumise au vote et Le PV a été approuvé à 100% des voix.

Opties	Stem		Options	Vote		VHL+LFH	
Ja	117	100%	Oui	127	100%	244	100%
Nee	0		Non	0		0	

4. Propositions de modifications des Statuts:

2. Statuts - Fusion / Absorption

Fusion et/ou Absorption de membres effectifs : volonté de créer un nouvel article dans les statuts qui permettent les fusion et/ou absorption avec la possibilité de conserver son niveau sportif.

La proposition de modification a été approuvée à 100% des voix.

Opties	Stem		Options	Vote		VHL+LFH	
Ja	117	100%	Oui	127	100%	244	100%
Nee	0		Non	0		0	







KONINKLIJKE BELGISCHE HOCKEY BOND VLAAMSE HOCKEY LIGA

5.Propositions de modifications du ROI:

3. ROI Article 4.1 - Le Parquet

- Conditions de nomination et de révocation - Pouvoir d'investigation des procureurs à détailler - Possibilité d'être assistés de conseillers qui préparent les travaux

La proposition a été approuvée à 97.95% des voix.

Opties	Stem		Options	Vote		VHL+LFH	
Ja	117	100%	Oui	122	96%	239	97,95%
Nee	0		Non	5		0	

4. ROI Article 4.2.1 - Comité de Contrôle

Préciser que les sanctions prononcées par le Comité de Contrôle Outdoor s'appliquent à titre principal pour le championnat de hockey outdoor et coupe et si spécifié pour le championnat de hockey indoor (et inversement pour le Comité de Contrôle Indoor).

La proposition a été approuvée à 100% des voix.

Opties	Stem		Options	Vote		VHL+LFH	
Ja	117	100%	Oui	127	100%	244	100%
Nee	0		Non	0		0	

5. ROI Article 5 – Composition des comités juridictionnels

- Nomination des membres des Comités juridictionnels : prévoir le cas d'un renouvellement par défaut du mandat du Président. - Simplifier la procédure de révocation.

La proposition a été approuvée à 100% des voix.

Opties	Stem		Options	Vote		VHL+LFH	
Ja	117	100%	Oui	127	100%		100%
Nee	0		Non	0			

6. ROI Article 12 - Licence BL Nationale 1

Instauration de la licence pour la Belgian League Nationale 1 à partir de la saison 24-25

La proposition a été approuvée à 88.19% des voix.

Opties	Stem		Options	Vote		VHL+LFH	
Ja	94	80%	Oui	115	96%		88,19%
Nee	23		Non	5			







KONINKLIJKE BELGISCHE HOCKEY BOND VLAAMSE HOCKEY LIGA

7. ROI Article 12 - Licence BL Nationale 2

Instauration de la licence pour la Belgian League Nationale 2 à partir de la saison 26-27

La proposition a été approuvée à 72.85% des voix.

Opties	Stem		Options	Vote		VHL+LFH	
Ja	70	63%	Oui	91	83%		72,85%
Nee	41		Non	19			

8. ROI Article 12 - Licence continuité financière

Instauration d'un nouveau critère pour évaluer la continuité financière des clubs : obligation de délivrer une note expliquant les relations et les flux financiers entre l'asbl et les sociétés liées

La proposition a été approuvée à 89.36% des voix.

Opties	Stem		Options	Vote		VHL+LFH	
Ja	90	80%	Oui	120	98%	210	89,36%
Nee	23		Non	2		25	

9. ROI Article 12 - Licence introduction de la demande

Documents obligatoires à déposer pour le 15 février sous peine de ne plus pouvoir compléter son dossier par la suite.

La proposition a été approuvée à 91.85% des voix.

Opties	Stem		Options	Vote		VHL+LFH	
Ja	94	83%	Oui	120	100%	214	91,85%
Nee	19		Non	0		19	

10. ROI Article 12 - Licence éclairage

- Ajout de critère d'uniformisation de l'éclairage - Ajout de l'obligation que l'attestation d'éclairage ne peut pas être délivrée par l'installateur

La modification est approuvée à 85.19% des voix.

Opties	Stem		Options	Vote		VHL+LFH	
Ja	94	81%	Oui	113	89%	207	85,19%
Nee	22		Non	14		36	







KONINKLIJKE BELGISCHE HOCKEY BOND VLAAMSE HOCKEY LIGA

11. ROI Article 16 - Commission spéciale

Retirer la référence aux 1/4 de finales de PO qui n'existent plus

La modification est approuvée à 99.58% des voix.

Opties	Stem		Options	Vote		VHL+LFH	
Ja	116	99%	Oui	122	100%	238	99,58%
Nee	1		Non	0		1	

12. ROI Article 17b. - Plainte

Prévoir la possibilité par un non-membre de pouvoir introduire une plainte

La modification est approuvée à 67.62% des voix.

Opties	Stem		Options	Vote		VHL+LFH	
Ja	86	74%	Oui	79	62%	165	67,62%
Nee	31		Non	48		79	

13. ROI Article 24 – Sanctions

Le forfait partiel est remplacé par le forfait pour un ou plusieurs matches

La modification est approuvée à 100% des voix.

Opties	Stem		Options	Vote		VHL+LFH	
Ja	116	100%	Oui	127	100%	243	100%
Nee	0		Non	0		0	

14. ROI Article 25 - Suspension automatique

Spécifier que la suspension automatique s'applique pour les rencontres du championnat concerné (outdoor, indoor ou coupe)

La modification est approuvée à 100% des voix.

Opties	Stem		Options	Vote		VHL+LFH	
Ja	117	100%	Oui	127	100%	244	100%
Nee	0		Non	0		0	







KONINKLIJKE BELGISCHE HOCKEY BOND VLAAMSE HOCKEY LIGA

15. ROI Article 39 - Fraude

Obligation pour les membres de tenir l'ARBH au courant de toute tentative de fraude dont ils ont connaissance

La modification est approuvée à 90.38% des voix.

Opties	Stem		Options	Vote		VHL+LFH	
Ja	113	97%	Oui	103	84%	216	90,38%
Nee	4		Non	19		23	

16. ROI - Introduction de la définition de « jour ouvrable »

"Par jour ouvrable il faut entendre, tous les jours autres que les jours fériés légaux, samedis et dimanches." (cfr art 1.7 §3 du nouveau Code civil)

La modification est approuvée à 100% des voix.

Opties	Stem		Options	Vote		VHL+LFH	
Ja	117	100%	Oui	127	100%	244	100%
Nee	0		Non	0		0	

6.Feedback sur les amendes:

Suite à différents contacts avec des clubs, la cellule juridique et compétition a procédé à une analyse des amendes et de leur montant afin de s'assurer que celles-ci soient bien calibrées et proportionnées. Serge Pilet présente quelques conclusions de cette analyse :

- Dans 5% des rencontres il y a une amende infligée, on constate une légère baisse, l'envoie tous les 15 jours des amendes permet aux clubs de mieux conscientiser les responsables d'équipe.
- On constate que l'amende « arbitre manquant » est la plus courante et est même en croissance. Heureusement que l'amende a été réduite de €50 à €25, mais le manuel d'explication des feuilles de match, développé par la cellule compétition, doit servir à bien informer les managers d'équipe.
- L'Organe d'Administration a décidé de réduire fortement les amendes concernant les anomalies (de €250 à €50) ou les absences de délégué au terrain (de €500 à €250) à partir de la saison 2023-2024.







KONINKLIJKE BELGISCHE HOCKEY BOND VLAAMSE HOCKEY LIGA

7. Premiers résultats de l'enquête autour des congés scolaires:

Serge Pilet présente les résultats de l'enquête envoyée aux clubs concernant les congés scolaires différents entre le nord et le sud du pays et les conséquences pour les clubs. Il remercie les clubs pour le taux important de participation avec pas moins de 70 réponses reçues.

Les réponses seront analysées par la cellule compétition et les éventuelles conclusions seront présentées aux clubs lors d'un webinaire le mardi 27/6 en français et le mercredi 28/6 en néerlandais.

8.Bonus-Malus:

Sebastien Michielsen, Head of Officials, présente tout d'abord le nouvel organigramme de l'Officials Division et ensuite la réforme du Bonus-Malus.

Le but de la réforme étant de trouver un système compréhensif et transparent pour tous et qui récompense les clubs formateurs. Le système ne sera plus basé sur les désignations des d'officiels (arbitres + coachs) mais sur leurs disponibilités. Le taux de disponibilité des arbitres en jeunes et en adultes est beaucoup trop faible et cela met une pression sur tout le système.

Les transferts d'arbitres ne seront plus possibles, une fois qu'un arbitre a réussi son examen d'arbitre national, il restera à tout jamais associé à son club formateur.

Les clubs doivent fournir un nombre de disponibilités en fonction du nombre d'équipes inscrites dans les catégories arbitrées par des arbitres nationaux. Par disponibilité manquante, un malus de €75 sera compté.

Si un nouvel arbitre national est disponible au moins 50% du temps lors de ces 3 premières saisons, le club formateur percevra €300/an, pendant 3 ans.

9.Rapport annuel du CEO:

STATE OF THE PERSON OF THE PER

Après une rétrospective de la saison en images, Serge Pilet revient sur quelques faits marquants de la saison écoulée tout en remerciant d'abord tous les clubs pour leur présence, leur collaboration et leur input aux divers réflexions proposées par la cellule compétition tout au long de la saison 2022-2023.

Il remercie les clubs organisateurs d'évènements tel que La Gantoise pour le CE U21 en juillet 2022, Leuven pour un tournoi U18 à Pâques, le Dragons pour les PO adultes et jeunes et à nouveau Leuven pour l'organisation des District Days.

SP souhaite la bienvenue au club de Red Wings de Aalter et met en évidence que la fédération continue de croître, tout comme le corps arbitral. Par contre il fait un appel aux arbitres nationaux, espérant pouvoir compter sur une plus grande disponibilité de tous la saison prochaine. Il remercie également Laurent Colemonts pour les bientôt 4 années passées à l'ARBH.

Mention spéciale pour nos Red Giants actifs aux Special Olympics Mondiaux à Berlin avant de se diriger pour le Championnat d'Europe à Mönchengladbach au mois d'août.

SP remercie également les partenaires commerciaux de leur fidélité et met en avant l'introduction de l'Equal Pay pour nos Red Panthers et Red Lions, une première dans le sport.







KONINKLIJKE BELGISCHE HOCKEY BOND VLAAMSE HOCKEY LIGA

Les équipes nationales restent performantes avec une magnifique médaille d'argent pour nos Red Lions à la CDM en Inde, perdue au sudden death des SO face à l'Allemagne et une très belle sixième place pour nos Red Panthers à la Coupe du Monde en Espagne/Hollande. Nos Red Panthers prônent entre temps à la 4^{ième} place au classement mondial. Nous croisons les doigts afin que nos 2 équipes puissent se qualifier en 2023/2024 pour les JO de Paris.

SP termine son allocution en remerciant l'OA de l'ARBH et Jacques Lechat en particulier pour l'étroite collaboration ainsi que toute l'équipe administrative et High Performance des 3 entités.

10. Elections du nouvel Organe d'Administration de l'ARBH :

L'OA de l'ARBH est constitué d'un président, de 2 vice-présidents, Yves Henet et Christophe Denayer (les présidents de la LFH et de la VHL) ainsi que de 3 administrateurs de chaque ligue.

En raison de la démission d'Anouk Raes et de la fin de mandat de Nicolas Dassonville pour la LFH et de Jacques Lechat (non-rééligible) pour la VHL, les 2 ligues devaient proposer resp. 2 et 1 candidat administrateur à l'ARBH. Marie Brasseur, Ilse Haest et Yves De Decker ayant encore un mandat de 2 ans au sein de l'OA de l'ARBH.

Les 3 administrateurs proposés par leurs OA respectifs ont été élus.

Cathy Delvaux (LFH): 97.13%
Géry Dohmen (LFH): 77.46%
Leo Lucas (VHL): 93.44%

11.Remise des diplômes :

Patrick Keusters remet les diplômes de champions de Belgique indoor féminin au Racing et masculin au Léopold ainsi que les diplômes dames et messieurs outdoor à La Gantoise.

Patrick Keusters

Président ARBH

Serge Pilet CEO ARBH